

# VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

Séance  
extraordinaire  
du 4 juin 2015

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu des séances de ce conseil, le jeudi 4 juin 2015 à 8h00, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

## INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRES.

Rapport verbal du directeur général / secrétaire trésorier à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, par écrit à chaque membre du conseil dans les délais légaux.

*Patrice Bissonnette,*  
*Dir.-gén. / Sec.-trés.*

### 1. Ouverture de l'assemblée

06-2015-193

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que le maire, M. Jacques Lessard, ouvre la séance à 8h.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

06-2015-194

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que l'ordre du jour soit établi en fonction des points nécessitant l'adoption d'une résolution.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### 3. Autorisation au maire pour la signature du protocole d'entente avec l'Agence de Développement économique du Canada dans le cadre du projet de la marina

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a déposé en février dernier, un projet pour le réaménagement de sa marina;

**CONSIDÉRANT QUE** le 12 mai 2015 dernier, la Ville recevait par lettre officielle du Ministre de l'Agence de développement économique du Canada, la participation financière de l'Agence dans ce projet;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de signer le protocole d'entente et de confirmer l'acceptation des modalités reliées à cette entente;

06-2015-195

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

Que le Conseil autorise M. Jacques Lessard, maire à signer le protocole d'entente de contribution avec l'Agence de Développement économique du Canada dans le cadre du projet de réaménagement de la marina.

Que le Conseil confirme l'engagement de la Ville de Disraeli à défrayer les coûts qui incombent à la Ville ainsi que les coûts d'exploitation continue du projet.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4. Autorisation de paiement à Jean-Luc Labrecque inc. – Travaux de peinture de l'Aréna 76

06-2015-196

Il est,  
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

Que le Conseil autorise le paiement à *Jean-Luc Labrecque inc.* au montant de 17 246.25 \$ taxes incluses pour les travaux de peinture à l'aréna, décompte numéro 1.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

5. Nomination de la conseillère Pauline T. Poirier comme représentante à la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire de Disraeli

06-2015-197

Il est,  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

Que le Conseil nomme Mme Pauline T. Poirier, conseillère comme représentante de la Ville de Disraeli à la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire de Disraeli.

Que cette nomination permet le remplacement de M. Gaston Gagnon et respecte les règlements généraux de la dite corporation.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

6. Autorisation de signature du bail avec Phasoptx Télécom inc. - Location locaux motel industriel

06-2015-198

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville et les dirigeants de Phasoptx Télécom inc. en sont venus à une entente pour la location d'une superficie de 4 500 pieds carrés au motel industriel;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu pour les deux parties de signer un bail pour sceller ladite entente;

En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Que le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli le bail intervenu avec Phasoptx Télécom inc.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**7. Publicité concours *Trois-Pistoles en chansons* les 11, 12, 17 et 18 juillet 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** *Trois-Pistoles en chansons* se déroulera les 11, 12, 17 et 18 juillet prochain;

**CONSIDÉRANT QU'**une représentante de la Ville de Disraeli participera à ce concours, soit Érika Bureau;

**Il est,**

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

**APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

06-2015-199

Que le Conseil participe à la publicité pour l'album souvenir pour un montant de 75 \$ pour la publicité d'une carte d'affaire.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**8. Ajustement de la taxation pour les règlements numéro 482, 491 et 550 pour les années 2012, 2013 et 2014, touchant les immeubles ne bénéficiant pas des services d'aqueduc et d'égout sanitaire de la ville**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a procédé à une modification de la clause de taxation pour trois (3) règlements (482, 491 et 550) pour des travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a obtenu les autorisations requises du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire pour permettre de procéder à ces ajustements;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a fait valider sa démarche financière auprès des vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton afin de confirmer l'ensemble des calculs qu'exigent une telle démarche;

**En conséquence, il est,**

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

**APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

06-2015-200

Que le Conseil autorise le remboursement des taxes payées en trop pour tous les immeubles ne bénéficiant pas des services d'aqueduc et d'égout pour les règlements numéro 482, 491 et 550.

Que les ajustements soient réalisés pour les années 2012, 2013 et 2014 sous les conditions suivantes :

*Que le Conseil autorise le remboursement des sommes déboursées en trop pour les immeubles qui ne bénéficient pas des services municipaux d'aqueduc et d'égout pour les règlements 482, 491 et 550.*

*Que le Conseil rembourse les propriétaires qui selon le rôle en vigueur pour chacune des années touchées par ce remboursement à savoir : les années 2012, 2013 et 2014.*

*Que le Conseil autorise également l'administration à procéder par compensation (en vertu de l'article 1672 du Code civil du Québec) pour tous les immeubles qui auraient eu un arriérage au niveau des taxes municipales dues.*

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9. **Autorisation à M. Jasmin Boudreau pour être membre du conseil d'administration de l'AQAIRS pour l'année 2015-2016**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Jasmin Boudreau, coordonnateur du Service des loisirs et de la culture désire faire partie de l'Association québécoise des Arénas et des Installations récréatives et sportives inc. (AQAIRS);

**CONSIDÉRANT QUE** l'AQAIRS a approché M. Jasmin Boudreau pour qu'il puisse prendre la présidence de cette association;

06-2015-201

**En conséquence, il est,  
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que le Conseil autorise M. Jasmin Boudreau à faire partie du conseil d'administration de l'AQAIRS pour la prochaine année au poste de président, soit du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10. **Avis de motion règlement numéro 611, règlement amendant le règlement numéro 606 sur la circulation et le stationnement**

06-2015-202

M. Charles Audet, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 606 sur la circulation et le stationnement.

11. **Fermeture de l'assemblée**

06-2015-203

**Il est,  
PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR**

QUE cette séance soit levée à 8h15.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*M. Jacques Lessard, maire*

---

*M. Patrice Bissonnette, Dir. gén. / Sec.-trés.*

---